

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 6 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 R47 Désignation de personnalité qualifiée au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 CENT QUATRE ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 19 juin 2018 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée en qualité de personnalité qualifiée au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 CENT QUATRE » (Conseil d'Administration) :

- Mme Marie RAYMOND, en remplacement de Mme Alexia FABRE, démissionnaire, désignée lors de la séance des 17, 18 et 19 mai 2016

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO